



AVIVA INVESTORS FRANCE

Afer Marchés Emergents

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2020

■ Sommaire

<i>informations concernant les placements et la gestion</i>	3
<i>rapport d'activité</i>	10
<i>techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés</i>	16
<i>rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels</i>	18
<i>comptes annuels</i>	22
<i>bilan</i>	23
<i>actif</i>	23
<i>passif</i>	24
<i>hors-bilan</i>	25
<i>compte de résultat</i>	26
<i>annexes</i>	27
<i>règles & méthodes comptables</i>	27
<i>évolution actif net</i>	30
<i>compléments d'information</i>	31
<i>inventaire</i>	38

Société de gestion	AVIVA INVESTORS FRANCE 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex
Commissaire aux comptes	KPMG Tour Eqho - 2, Avenue Gambetta - 92066 Paris La Defense
Commercialisateurs	AVIVA VIE AVIVA EPARGNE RETRAITE 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué de solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde de régularisation des plus-values.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés. L'OPCVM a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant :

- distribution et/ou capitalisation : la société de gestion décide chaque année de l'affectation, en tout ou partie, du résultat net ainsi que des plus-values réalisées, indépendamment l'un de l'autre et peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes.

Fréquence de distribution : annuelle, le cas échéant, l'OPCVM pourra payer des acomptes sur dividende.

Objectif de gestion : Le FCP a pour objectif d'optimiser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence composite 33% MSCI Emerging Markets, 33% JPM EMBI et 34% STOXX® Europe 600, en investissant de manière discrétionnaire, directement ou indirectement sur des instruments exposés aux pays émergents, tout en conservant la possibilité de se replier intégralement sur des valeurs du marché monétaire.

Indicateur de référence : L'indice de référence du FCP est l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons réinvestis) :

- 33% MSCI Emerging Markets (libellé en euro), indice actions représentatif des marchés émergents dans le monde, calculé et publié quotidiennement par Morgan Stanley ;
- 33% JPM Emerging Market Bond Index (libellé en euro), indice obligataire représentatif des obligations d'Etat émises par les gouvernements des pays émergents souverains, calculé et publié quotidiennement par JPMorgan ;
- 34% STOXX® Europe 600, indice actions composé des 600 principales capitalisations européennes, calculé et publié quotidiennement par Stoxx Limited.

L'OPCVM est géré activement. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs ou de fonds.

L'allocation entre les différentes poches d'actifs est déterminée en premier lieu en fonction de l'indicateur de référence. Elle est par la suite ajustée en fonction des opportunités d'investissements et des niveaux de valorisation et de risque des différentes classes d'actifs.

A ce titre le portefeuille du FCP pourra être investi :

- entre 0% 50% de l'actif net, en direct sur les marchés actions. Les émetteurs sélectionnés relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés européens, et pourront être exposés à la croissance des pays émergents ;
- entre 0% à 50% de l'actif net en OPC exposés aux actions émises sur les marchés des pays émergents ;
- entre 0 et 50 % de l'actif net en OPC exposés aux titres de créance dont les émetteurs, issus du secteur public ou privé, ont leur siège social dans les pays émergents.

En cas de manque d'opportunités d'investissement ou de fortes tensions sur les marchés financiers, l'attention du souscripteur est attirée sur le fait que le FCP a la possibilité de se replier entre 0% et 100% de son actif net sur des valeurs du marché monétaire, notamment des OPC monétaires libellés en euro.

La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et +8.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents de toutes zones géographiques pourra être comprise entre 0% et 100% de l'actif net du fonds.

Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 100% de l'actif net.

Afin d'exposer ou de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de change ou de taux, le FCP pourra avoir recours aux instruments dérivés ainsi qu'aux instruments intégrant des dérivés.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indice de référence.

Pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs suivants :

- de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché ;
- des critères techniques tels que le positionnement sur la courbe des taux, différentiel entre des obligations à taux fixe ou variable et titres donnant accès au capital, la maturité des titres, les flux des négociations sur les titres...
- une analyse crédit des émetteurs (leur situation, leur spread, leur rating).

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Les actifs utilisés hors dérivés intégrés

=> Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP sera investi entre 0% à 50% de son actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés.

Ces titres relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés européens.

Les titres seront exposés à la croissance des pays émergents. En cas de manque d'opportunités d'investissement ou de fortes tensions sur les marchés financiers, le FCP pourra être replié sur des titres des marchés européens.

Les titres détenus pourront être libellés en euro ou en autres devises.

Le fonds pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en valeurs issues de petites capitalisations.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Dans le cadre du repli du FCP vers des valeurs monétaires, le portefeuille pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire entre 0% et 100% de son actif.

Les titres seront intégralement libellés en euro.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra investir entre 0% et 20% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

La sensibilité de la poche taux sera comprise entre 0 et +8.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- obligations à taux fixe
- obligations à taux variable
- obligations indexées sur l'inflation
- obligations callables
- obligations puttables
- obligations souveraines
- obligations high yield
- titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- titres participatifs

- titres subordonnés
- bons du trésor
- Asset-Backed Commercial Papers

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Dans le but de dynamiser les liquidités du portefeuille, le FCP pourra avoir recours dans la limite de 10% de l'actif net à des produits de titrisation dont la maturité sera inférieure à 1 an, tels que des ABCP (Asset-Backed Commercial Paper).

Les titres seront libellés en euro et les émetteurs auront également leurs sièges sociaux dans les pays de la zone euro.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres seront cédés en respectant l'intérêt des porteurs, ces cessions n'étant pas effectuées au jour de la dégradation mais dans un délai raisonnable, permettant la réalisation de ces opérations dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

=> **Actions et parts d'OPC**

Le portefeuille du FCP pourra être investi entre 50% et 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Certains OPC (notamment des ETF) auront vocation à s'exposer à des indices de contrats à terme sur matières premières dans la limite de 10% de l'actif net.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps : Total Return Swap (Indice et Single name)
 - Change à terme
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
 - Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds.

Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site www.avivainvestors.com.

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations remboursables en actions
 - Droits et warrants
 - Obligations callables
 - Obligations puttables
- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- d'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises,
- d'exposer le portefeuille au marché des taux notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs.
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités à hauteur de 10% de son actif dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) à hauteur de 10% de son actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.avivainvestors.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur

rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans la partie "Informations particulières sur l'utilisation des TRS").

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet de garanties en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC monétaires court terme.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque lié aux pays émergents

L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

L'OPVM peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risques accessoires :

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de titrisation

Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. L'attention du souscripteur est également attirée sur le fait que les titres issus d'opérations de titrisation sont moins liquides que ceux issus d'émissions obligataires classiques. La réalisation de ces risques peut entraîner de manière accessoire la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié aux marchés des matières premières

Les composants matière premières détenus indirectement par le fonds pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Garantie ou protection : Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie souscrits par l'AFER auprès du Groupe Aviva.

Durée minimum de placement recommandée : supérieure à cinq ans.

Ce FCP s'adresse aux investisseurs qui recherchent un investissement en instruments diversifiés permettant une exposition directe ou indirecte aux marchés des pays émergents et qui acceptent les risques inhérents à ces marchés.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les parts de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites parts/actions ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine "Regulation S" dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, le FCP n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.afer.fr.*
- *Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Aviva Investors France - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. dirjur@avivainvestors.com*
- *Date d'agrément par l'AMF : 12 février 2013.*
- *Date de création du Fonds : 28 février 2013.*

rapport d'activité

Environnement économique

La croissance mondiale n'a progressé que de 2,9% en 2019, son rythme le plus faible depuis 2009. Les politiques monétaires accommodantes n'ont que très partiellement amorti les effets des incertitudes liées au Brexit et au conflit commercial sino-américain. L'année 2020 a débuté avec l'espoir d'un redressement de la croissance mondiale, dans le sillage notamment de la signature, mi-janvier, de l'accord commercial partiel entre les États-Unis et la Chine mais aussi des effets décalés des assouplissements monétaires de 2019. Cet espoir a malheureusement fait long feu avec un scénario imprévisible et inédit : la pandémie de Covid-19.

Ce nouveau coronavirus a tout d'abord frappé la Chine en janvier puis l'Asie. L'épidémie s'est ensuite successivement étendue à l'Europe, aux États-Unis et à l'hémisphère sud. Face à l'urgence sanitaire, des mesures de confinement et de distanciation sociale inédites ont été prises dans de nombreux pays. Elles ont provoqué l'arrêt brutal d'une grande partie de l'économie avec un choc d'offre en coupant les chaînes d'approvisionnement et surtout un choc de demande. Les secteurs exigeant des interactions sociales – secteur aérien, tourisme, services – se sont retrouvés à l'arrêt total. Le « Grand confinement » a provoqué la récession mondiale la plus profonde depuis la Grande Dépression. Le PIB des pays de l'OCDE a reculé en rythme trimestriel de 0,9% au premier trimestre puis de 9,8% au deuxième, et ce avec de fortes disparités entre pays. Les échanges mondiaux se sont également effondrés. De nombreux pays ont mis en place des mécanismes de chômage partiel ou des subventions aux salaires pour tenter d'amortir les effets dévastateurs sur l'emploi.

Gouvernements et banques centrales ont déployé, de manière coordonnée, des mesures de soutien fiscal et monétaire sans précédent pour amortir le choc sur les revenus des ménages et des entreprises, et ainsi éviter une récession durable. Les mesures fiscales déployées sont estimées par le FMI à 12.000 milliards de dollars, soit 14% du PIB mondial. La dette publique mondiale s'est envolée à 100% du PIB, un niveau jamais atteint.

Même si l'activité a fortement rebondi lors de la réouverture progressive des économies en mai et juin, la durée et l'intensité du choc demeurent très incertaines. Son rythme, largement conditionné à la découverte d'un vaccin ou d'un traitement contre la Covid-19, est d'autant plus incertain que de nouvelles mesures de restriction ont été prises, notamment en Europe, au début de l'automne dans la crainte d'une deuxième vague de l'épidémie. La distanciation sociale « volontaire » des populations freine également, selon le FMI, la reprise.

Selon les dernières prévisions du FMI, le PIB mondial devrait chuter de 4,4% en 2020, avec des écarts significatifs entre pays. Le PIB des économies avancées devrait reculer de 5,8%. Le rebond mondial de 5,5% attendu en 2021 (+3,9% pour les économies avancées), également très hétérogène d'un pays à l'autre, ne permettra pas de recouvrer les niveaux de PIB d'avant crise. La Covid-19 est pour le moment un choc désinflationniste. En principe, les mesures budgétaires et monétaires ne devraient pas faire remonter l'inflation dans l'immédiat. À quoi s'ajoute la chute des prix du pétrole à des plus bas depuis mi-2017.

La croissance américaine a ralenti en 2019 à 2,2%, au plus bas depuis trois ans. Les États-Unis, qui sont très rapidement devenus le plus grand foyer de propagation de l'épidémie, ont vu, selon l'OCDE, leur PIB reculer, en rythme trimestriel, de 1,3% au premier trimestre puis de 9,5% au deuxième. L'administration Trump a fait voter fin mars un plan de relance sans précédent de 2.000 milliards de dollars, notamment en faveur des ménages à plus bas revenus. La reprise économique qui s'est progressivement amorcée est jugée « très incertaine » par Jerome Powell, le président de la Fed. Alors que les principales mesures de soutien aux ménages ont pris fin début août, il continue à appeler de ses vœux un nouveau volet fiscal notamment pour soutenir la consommation et le moral des ménages. Mais le vote était toujours bloqué fin septembre au Congrès en raison du durcissement de la campagne pour les élections du 3 novembre. Le regain de tensions avec la Chine ces derniers mois est également un élément d'incertitude. Selon les dernières prévisions du FMI, le PIB américain devrait reculer de 4,3% cette année pour rebondir de 3,5% l'an prochain.

Après une croissance limitée à 1,3% en 2019, et un net ralentissement en fin d'année, la zone euro est, avec le Royaume-Uni, la zone la plus touchée par la pandémie. C'est là que les confinements ont été les plus sévères. Après un repli de 3,6% au premier trimestre, le PIB de la zone a chuté de 12,1% au deuxième trimestre avec des écarts marqués entre pays. L'Espagne, l'Italie et la

France sont les plus touchées tandis que l'Allemagne, dont l'économie est moins exposée aux secteurs liés aux interactions sociales et au tourisme, a connu un repli un peu moins brutal. Face aux énormes moyens budgétaires déployés par les États, Bruxelles a suspendu le pacte de stabilité et les contraintes budgétaires de la zone euro. En juillet, l'accord historique sur un projet de plan de relance budgétaire européen de 750 milliards d'euros, financé pour la première fois par de la dette commune, a été salué. Alors que la reprise post-confinement marquait des signes d'essoufflement au cours du troisième trimestre, l'Europe est confrontée à une résurgence de la Covid-19 depuis août qui alimentent les inquiétudes sur les perspectives de croissance. Selon les dernières prévisions du FMI, le PIB de la zone euro devrait reculer de 8,3% cette année pour rebondir de 5,2% l'an prochain.

Le Royaume-Uni, qui a enregistré une croissance limitée à 1,3% en 2019, a été durement touché par la pandémie. Cette crise sanitaire et économique vient s'ajouter à l'épineux dossier du Brexit. L'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne est effectif depuis le 31 janvier 2020 sans que les relations futures avec l'Union européenne ne soient encore définies. Le pays a de plus imposé, après une longue hésitation, l'un des plus longs confinements. Le gouvernement a annoncé en juillet un plan de relance de 30 milliards de livres. Selon les dernières prévisions du FMI, le PIB du Royaume-Uni devrait reculer de 9,8% cette année pour rebondir de 5,9% l'an prochain. Alors que les négociations sur les futures relations avec l'Union européenne étaient dans l'impasse fin septembre, le pays est sous la menace d'un « hard Brexit » qui pourrait, parallèlement aux nouvelles mesures de restrictions décidées à l'automne, fragiliser un peu plus la reprise.

Pénalisée par la hausse de la TVA en octobre, plusieurs typhons meurtriers et le conflit commercial sino-américain, l'économie japonaise a enregistré au quatrième trimestre 2019 son premier recul (-1,8%) en cinq trimestres. Début 2020, l'économie a été frappée par la pandémie. Après avoir enregistré une croissance de 0,7% en 2019, le Japon est officiellement entré en récession au premier trimestre 2020 (-0,6%), et ce pour la première fois depuis 2015. L'archipel a connu au deuxième trimestre un choc de croissance inédit (-7,9%). Le gouvernement a déployé une relance budgétaire estimée à plus de 40 % du PIB, soit deux fois plus qu'en 2008. Si l'épidémie est contenue sur l'archipel, le PIB devrait, selon le FMI, reculer 5,3% en 2020 pour ne rebondir que de 2,3% en 2021.

Après un ralentissement largement anticipé de sa croissance à 6,1% en 2019 en raison du rééquilibrage de la croissance chinoise vers la consommation intérieure, la Chine a été le premier pays officiellement touché par l'épidémie. Son PIB a chuté de 6,8% au premier trimestre 2020. La reprise a toutefois été forte au deuxième trimestre (+3,2%) dans le sillage de mesures efficaces de contrôle de l'épidémie mais aussi d'importantes mesures de soutien. Le pays devrait être l'un des seuls à éviter la récession en 2020 avec une croissance estimée par le FMI à 1,9% puis de 8,2% en 2021. La croissance chinoise est toujours à la merci des tensions commerciales et diplomatiques avec les États-Unis.

Banques centrales

Déjà ultra-accommodantes en 2019, les grandes banques centrales ont, face à la menace de récession, assoupli encore davantage, dès mars, leur politique monétaire avec des mesures exceptionnelles d'une ampleur inédite : baisse de taux et politique de taux zéro dans les pays développés, montée en puissance des programmes de rachat d'actifs, interventions ciblées dans certains segments financiers. En rachetant massivement sur les marchés de la dette souveraine et désormais d'entreprises, les banques centrales visent à soulager les banques pour les inciter à maintenir, voire relancer, leurs prêts aux ménages et entreprises. L'ensemble de ces mesures a également réussi à endiguer la chute des marchés financiers en mars et permettre leur rebond.

Après trois baisses de taux en 2019 et une reprise à l'automne, pour la première fois depuis 10 ans, des injections de liquidités, la Réserve fédérale américaine a réagi en mars, rapidement et massivement. Elle a abaissé ses taux d'intérêt directeurs jusqu'à une fourchette de 0%-0,25% et s'est engagé sur des achats « illimités » d'obligations d'État. Un important programme de prêt garanti a été mis en place. Inquiète de la lenteur de la reprise économique et des perspectives de l'emploi, la Fed a élargi en juin son programme de rachat d'actifs à la dette d'entreprise. Elle est également prête à maintenir son principal taux directeur à zéro jusqu'à fin 2022. Fin août, la Fed a révisé sa stratégie en incluant un objectif d'inflation moyen de 2%, signifiant qu'elle était prête à une plus grande flexibilité sur l'inflation afin de privilégier l'emploi et la croissance. Pour l'heure, la Fed prévoit une inflation de 1,2% en 2020 et fixe un objectif de 2% en 2023. Jerome Powell a réitéré à plusieurs reprises sa prudence sur le rythme de la reprise américaine et appelé de ses vœux un nouveau volet fiscal.

Dans le sillage de la Réserve fédérale, la Banque centrale européenne a relancé à partir de novembre 2019 sa politique d'injection de liquidités pour stimuler une croissance atone en zone euro. C'est aussi dans le sillage de la Fed que la BCE est rapidement passée à l'action en mars pour rassurer les marchés et soutenir le crédit. La BCE a lancé un nouveau programme de rachats d'actifs de 750 milliards d'euros. Ce plan a été renforcé en juin pour totaliser 1,35 milliard d'euros, soit plus de 10 % du PIB de la zone euro. Il sera prolongé au moins « jusqu'à fin juin 2021 », contre fin 2020 initialement. La BCE a également allégé temporairement les exigences de capitaux propres et les mesures concernant les prêts à risques. Déjà au plancher avant la crise, les taux de la BCE n'ont pas été abaissés. Le taux de la facilité de dépôt reste inchangé à -0,5% et le taux de refinancement à zéro. L'inflation est

passée en territoire négatif en août en zone euro. La banque centrale surveille, à ce titre, de près l'appréciation de l'euro qui a franchi en septembre le seuil des 1,20 dollar. La BCE prévoit désormais une inflation à 0,3 % en 2020, 0,8 % en 2021 et 1,3 % en 2022, encore loin de son objectif « proche mais inférieure à 2 % ».

Marchés de taux

Les taux souverains

Sur les marchés obligataires, les taux longs ont poursuivi au quatrième trimestre 2019 la remontée initiée en septembre, et ce dans l'espoir de l'apaisement du conflit commercial sino-américain et d'un retour à meilleure fortune de la croissance mondiale. Mais dès janvier 2020, le regain d'inquiétudes a enclenché un vaste mouvement de fuite vers la qualité qui s'est amplifié au fur et à mesure que la pandémie paralysait l'économie mondiale. La promesse de soutien illimité des grandes banques centrales à l'économie a renforcé l'attrait des investisseurs pour les obligations souveraines jugées sûres. Durant l'été, la fuite vers la qualité a également été alimentée par la résurgence des inquiétudes sur le rythme de la reprise économique, aux Etats-Unis notamment, mais également sur une possible deuxième vague de Covid-19 à l'automne. L'évolution des rendements a toutefois été volatile depuis le rebond, fin mars, des marchés d'actions.

Sur les 9 premiers mois de l'année, le rendement de l'emprunt d'État américain à dix ans a chuté de 123 points de base, à 0,62% fin septembre. Il a inscrit un plus bas historique à 0,37% le 9 mars. En zone euro, la tendance a également été au repli mais moindre qu'outre-Atlantique. Le Bund allemand à 10 ans a joué son traditionnel rôle de valeur refuge. Il perdu sur les neuf premiers mois de l'année 23 points de base à -0,55% avec un plus bas le 9 mars à -0,91%. En France, l'OAT à 10 ans a perdu sur la période 30 points de base à -0,32%. Mais en mars, au plus fort de l'aversion au risque, son parcours a été très contrasté. Après un plus bas à -0,38% le 9 mars, le rendement a fortement remonté avec un haut à +0,39%. Les mesures exceptionnelles adoptées en zone euro ont en effet tout d'abord pesé sur la dette européenne, et notamment sur les rendements français et ceux des emprunts des États périphériques.

Les rendements des emprunts italiens et espagnols étaient déjà sous pression dès février alors que ces pays étaient les premiers et les plus touchés en Europe par la pandémie. Le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans italien a ainsi affiché un plus haut le 17 mars à 2,44%. En juillet, le projet de plan de relance budgétaire européen, preuve de la solidarité entre États-membres, a rassuré les investisseurs et alimenté, au troisième trimestre, une détente des rendements des emprunts périphériques. Le taux des obligations souveraines italiennes à 10 ans s'affichait fin septembre à 0,75%, soit un repli de 66 points de base depuis le début de l'année et de 169 points de base depuis son plus haut annuel.

Le crédit

Le marché du crédit européen a connu une fin d'année 2019 contrastée. Tandis que la remontée des taux longs souverains a provoqué une consolidation des obligations Investment Grade, l'appétit pour le risque a, en revanche, profité au segment High Yield. Dès le début 2020, le retour de l'aversion au risque a été défavorable aux obligations à haut rendement. La tendance s'est brutalement accélérée le 24 février avec la pandémie. Le segment Investment grade n'a pas été épargné mais c'est le haut rendement qui a le plus violemment décroché, dans le sillage des actions. L'intervention des banques centrales fin mars mais aussi les réponses budgétaires sans précédent ont quand même permis de limiter la dislocation. Les mesures de soutien à l'économie ont alimenté jusqu'en août la reprise du crédit européen. Le segment « High Yield » a été le plus recherché malgré le risque de remontée du taux de défaut. Les rachats d'actifs de la BCE et la liquidité ainsi améliorée ont également soutenu le marché. Fin septembre, le regain d'inquiétudes sur les perspectives économiques a néanmoins ravivé la défiance à l'égard des obligations d'entreprises notées « Haut Rendement ». Sur les neuf premiers mois de l'année, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate a progressé de 0,8% tandis que l'indice Bloomberg Barclays Pan European High Yield en euro reculait de 2,4%.

Marchés d'actions

Soutenus par la perspective de l'apaisement du conflit commercial sino-américain et par des politiques monétaires ultra-accommodantes, les marchés d'actions ont terminé l'année 2019 en beauté après leur fort repli en 2018. Avec une envolée de 29%, l'indice MSCI AC World en euros a signé sa meilleure performance depuis fin 2009. L'espoir d'un retour à meilleures fortunes sur la croissance mondiale a toutefois fait long feu. Face à l'onde de choc provoquée par la pandémie, les actions ont été emportées fin février et surtout en mars par le vent de panique sur les actifs risqués. L'avertissement d'Apple mi-février sur ses perspectives 2020, lié à des problèmes de rupture de la chaîne d'approvisionnement et son exposition au marché chinois, a été le premier d'une longue série d'avertissements à travers différents secteurs. S'en est suivi alors une correction des marchés actions craignant des répercussions sur la croissance mondiale. Logiquement, la baisse s'est faite en premier lieu sur les secteurs les plus exposés à la pandémie à savoir les transports & loisirs ou encore l'automobile, les industriels ou la distribution spécialisée. En parallèle, face aux incertitudes de l'impact du virus sur les futurs résultats des entreprises, les investisseurs se sont tournés vers des valeurs dites de qualité aux modèles opérationnels et bilans robustes.

Les mesures sans précédent et coordonnées déployées à travers le monde pour amortir le choc du « Grand Confinement » mais aussi les espoirs d'une reprise mondiale forte et rapide, ont par la suite alimenté le fort rebond des actions depuis leur plus bas de

mars. Cette tendance s'est poursuivie durant l'été avec des indicateurs macroéconomiques confirmant la normalisation et plaidant pour une reprise en « V » de la croissance. Les secteurs cycliques, principales victimes de la pandémie, ont suscité alors de nouveau l'intérêt des investisseurs avec en tête les transports & loisirs (durant l'été), suivis de près par l'industrie et l'automobile. Les défensives, quant à elles, ont en revanche été délaissées, santé en tête, victime du regain d'appétit pour le risque des investisseurs.

Après cet été globalement bien orienté, les marchés d'actions ont été tirillés à la rentrée entre, d'un côté, le soutien des mesures budgétaires et monétaires colossales et, de l'autre, les inquiétudes sur le rythme de la reprise économique et les craintes de résurgence de l'épidémie. Le blocage des discussions au Congrès américain sur un nouveau volet fiscal a alimenté ces inquiétudes. Face à ces nouvelles incertitudes, les investisseurs se sont de nouveau tournés vers les valeurs dites refuge, délaissant de nouveau les secteurs les plus exposés à un ralentissement économique : financières – bancaires en tête – pétrolières et les transports & loisirs ont très largement sous-performé alors que la santé et les secteurs liés à la consommation ont partiellement compensé cette sous-performance.

Aux Etats-Unis, le S&P 500 s'affichait, fin septembre, en hausse de 13% sur un an et de 4,1% depuis le 1er janvier. La progression sur les neuf premiers mois de l'année a toutefois été amputée en septembre par la correction sur les valeurs technologiques. Depuis son plus bas de mars, l'indice américain a rebondi de 50%. En Europe, la tendance est plus mitigée. Certes, l'indice EuroStoxx 50 a regagné 26% depuis son plus bas de mars, mais il s'affichait encore, fin septembre, en baisse de 10,9% depuis le début de l'année et de 10,5% sur un an. Les actions asiatiques ont globalement évolué en ligne avec les principales places boursières. La Bourse de Shanghai se distingue avec une progression de 5,51% sur les neuf premiers mois de l'année (+10,8% sur un an) tandis que le Nikkei perdait 2% (+6,6% sur un an). Fin septembre, l'indice MSCI AC World en euro reculait de 2,7% depuis le début de l'année et progressait de 2,6% sur un an.

La politique de gestion

La politique d'allocation a été adaptée entre septembre 2019 et septembre 2020 en fonction des différentes phases de marché. Sur le dernier trimestre 2019, nous avons augmenté les positions risquées. Sur le premier trimestre 2020, nous avons réduit la surpondération aux Actions et augmenté l'exposition aux Taux dans un contexte de forte volatilité due à la crise de la Covid. À partir du deuxième trimestre 2020, le soutien des politiques monétaires et fiscales ont permis de soutenir les marchés financiers. Dans ce contexte, nous avons réduit notre sous-pondération aux Actions et gardé notre surpondération aux Taux. Sur le troisième trimestre 2020, nous avons augmenté les positions sur les Taux à travers le crédit et spécifiquement sur le crédit à haut rendement. À la fin de l'exercice, nous sommes légèrement sous-pondérés sur les Actions et surpondérés sur les Taux et le Crédit.

Actions européennes

C'est fin juin que nous avons repositionné le fonds. Les expositions pétrole, IT (ASML, STMicroelectronics) et Santé (Novartis, Roche) ont été baissées tandis que les Financières (Ashmore Group), les Acieristes (ArcelorMittal et Thyssenkrupp) ainsi que les Miniers (AngloAmerican et Glencore) ont été privilégiés. Le repositionnement plus cyclique a globalement bénéficié à la performance du fonds.

À noter également en fin de période des prises de bénéfice supplémentaire sur l'industrie des semi-conducteurs, l'achat de l'opérateur télécom Orange dont la valorisation devenait attrayante suite à une baisse de cours et l'investissement dans une société spécialisée dans les huiles végétales, la société Suédoise AKK. Enfin, nous avons pris nos bénéfices sur la société de luxe Kering ainsi que la société finlandaise de raffinage pétrolier Neste.

En fin d'exercice, le fonds est donc plus sensible à la reprise économique mondiale. Sa performance sera sensible en particulier à la rapidité avec laquelle la pandémie qui continue de sévir par le monde sera solutionnée.

Sur la période, la performance du FCP a été de -6,38% contre -2,56% pour son indice composite (33% MSCI Emerging Markets – 33% JPM Emerging Market Bond Index – 34% STOXX® Europe 600).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements (“Devises de comptabilité”)	
	Acquisitions	Cessions
AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	51 728 692,88	51 846 541,58
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND	9 897 139,82	9 830 837,57
ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	6 121 407,37	8 014 359,51

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

ISHARES MSCI EMERGING MARKETS ETF	2 343 546,34	7 585 646,12
AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	4 635 842,73	-
T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV	3 361 622,65	1 038 800,07
JPMORGAN FUNDS SICAV EMERGING MARKETS DIVIDEND FUND SICAV	4 310 963,05	-
ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF	3 745 166,15	-
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND F	130 705,12	2 637 587,50
FIDELITY FUNDS EMERGING MARKET SHS Y ACC EUR SICAV	1 698 013,55	745 521,42

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet d'Aviva Investors France via le lien : <http://www.avivainvestors.fr>.

Le rapport sur l'exercice par la Société de Gestion des droits de vote est disponible sur son site internet ou dans le rapport annuel de la Société de gestion.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

Aviva Investors France a recours au service d'Aviva Investors Global Services Limited et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments ; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.

Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site www.avivainvestors.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Politique de rémunérationPartie qualitative

Aviva Investors France s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AIF, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, AIF est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'information, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.avivainvestors.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2019, le montant des sommes versées par Aviva Investors France à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 12 712 788 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2019 à l'ensemble des 147 salariés d'Aviva Investors France (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 856 950 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM), et soumis à différé partiel, s'élevait à 324 272 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 111%.

Levier net : 112%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2020.

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	14 802 004,57
- Change à terme :	2 493 811,30
- Future :	12 308 193,27
- Options :	-
- Swap :	-

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement AFER MARCHES EMERGENTS

14, rue Roquépine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AFER MARCHES EMERGENTS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

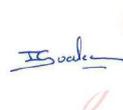


Fonds Commun de Placement
AFER MARCHES EMERGENTS
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense,

KPMG S.A.

 Signature
numérique de
Isabelle Goalec
Date : 2021.01.29
10:19:58 +01'00'

Isabelle Goalec
Associée

comptes annuels

BILANactif

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	123 367 859,32	127 102 506,33
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	30 046 565,91	39 404 638,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	92 965 991,13	87 656 882,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	355 302,28	40 986,01
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	3 839 712,52	39 326 202,55
Opérations de change à terme de devises	2 504 574,22	38 746 721,91
Autres	1 335 138,30	579 480,64
Comptes financiers	188 396,53	578 624,73
Liquidités	188 396,53	578 624,73
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	127 395 968,37	167 007 333,61

BILAN passif

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	106 238 116,92	109 224 254,34
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	15 359 046,26	14 209 643,68
• Report à nouveau	3 865 196,09	2 514 822,49
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 941 293,66	517 097,82
• Résultat de l'exercice	621 702,65	1 363 822,99
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	124 142 768,26	127 829 641,32
Instruments financiers	355 302,27	40 986,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	355 302,27	40 986,00
Autres opérations	-	-
Dettes	2 567 014,52	38 849 154,56
Opérations de change à terme de devises	2 493 070,30	38 431 138,29
Autres	73 944,22	418 016,27
Comptes financiers	330 883,32	287 551,73
Concours bancaires courants	330 883,32	287 551,73
Emprunts	-	-
Total du passif	127 395 968,37	167 007 333,61

HORS-bilan

30.09.2020

30.09.2019

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	12 308 193,27	5 810 805,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 001,38	7 268,54
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 464 108,16	1 249 045,58
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	516 893,46	1 330 341,89
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 984 003,00	2 586 656,01
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-10 026,90	-10 312,60
• Autres charges financières	-939,95	-827,72
Total (II)	-10 966,85	-11 140,32
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 973 036,15	2 575 515,69
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-895 455,84	-615 600,69
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	1 077 580,31	1 959 915,00
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	15 654,78	-62 630,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-471 532,44	-533 461,74
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	621 702,65	1 363 822,99

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPCVM).

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs et sont donc facturées à l'OPCVM.
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.
- les coûts/frais opérationnels directs et indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net hors OPC AIF	0,95% maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion financière)	Actif net	1% maximum TTC
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Entre 13 à 156 euros TTC (selon le pays)
Commission de surperformance	Actif net	Néant

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

- Changements intervenus :
 - 09/01/2020 : mise à jour des frais courants et mise à jour du capital social ;
 - 07/02/2020 : mise à jour des performances ;
 - 30/04/2020 : wording Benchmark.
- Changement à intervenir : Néant.

armes

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Distribution et/ou capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.



Devise	30.09.2020	30.09.2019
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	127 829 641,32	126 524 856,27
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	13 340 899,78	1 127 201,02
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-8 828 827,10	-10 278 821,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 339 756,08	2 865 574,65
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 467 183,52	-2 728 948,78
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 122 919,48	1 545 489,36
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-4 266 396,77	-2 760 307,05
Frais de transaction	-61 967,13	-46 173,79
Différences de change	-2 387 361,75	3 169 240,87
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-4 516 559,67	7 189 146,75
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	857 953,31	5 374 512,98
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	5 374 512,98	-1 814 633,77
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-396 288,27	-33 049,62
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-355 302,27	40 986,00
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	40 986,00	74 035,62
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-171 912,06	-171 019,80
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 077 580,31	1 959 915,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-471 532,44	-533 461,74
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	124 142 768,26	127 829 641,32

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	12 308 193,27
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	188 396,53
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	330 883,32
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	188 396,53	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	330 883,32	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	CHF	AUD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	6 036 121,57	4 496 366,67	-	4 122 602,24
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	9 552,17	-	-	109 828,17
Comptes financiers	1 939,10	34 312,22	0,01	152 145,20
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	2 493 070,30	-
Comptes financiers	-	-	-	25 269,92
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	1 253 123,27

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	3 839 712,52
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	2 504 574,22
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	1 317 831,57
Coupons à recevoir	17 014,13
Somme à payer	292,60
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	2 567 014,52
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	2 493 070,30
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	73 944,22
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	107 550	13 340 899,78	66 386	8 828 827,10
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,72
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	29 755 995,07
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
12/03/20	171 580,14	0,18	9 532,23	0,01
18/06/20	149 789,25	0,15	-	-
17/09/20	150 163,05	0,15	30 032,61	0,03
Total acomptes	471 532,44	0,48	39 564,84	0,04

	30.09.2020	30.09.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3 865 196,09	2 514 822,49
Résultat	621 702,65	1 363 822,99
Total	4 486 898,74	3 878 645,48
Affectation		
Distribution	169 982,49	172 571,94
Report à nouveau de l'exercice	4 316 916,25	3 706 073,54
Capitalisation	-	-
Total	4 486 898,74	3 878 645,48
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	999 897	958 733
Distribution unitaire	0,17	0,18
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	29 334,86	28 652,01

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.09.2020	30.09.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	15 359 046,26	14 209 643,68
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 941 293,66	517 097,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	13 417 752,60	14 726 741,50
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	13 417 752,60	14 726 741,50
Capitalisation	-	-
Total	13 417 752,60	14 726 741,50
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	958 733,00
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017	30.09.2016
Actif net	124 142 768,26	127 829 641,32	126 524 856,27	114 268 069,61	74 229 523,62
Nombre de parts en circulation	999 897	958 733	1 030 863	898 525	638 907
Valeur liquidative	124,15	133,33	122,73	127,17	116,18
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	0,07	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	0,65	0,72	0,468	0,62	0,61
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	0,03	0,05	-	0,04
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 28 février 2013.

4 inventaire au 30.09.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
SE0011337708	AAK AB	PROPRE	19 427,00	309 399,30	SEK	0,25
CH0012221716	ABB LTD-NOM	PROPRE	23 425,00	509 877,25	CHF	0,41
CH0012138605	ADECCO GROUP INC	PROPRE	7 311,00	330 347,13	CHF	0,27
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	2 299,00	142 698,93	EUR	0,11
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	2 066,00	178 543,72	EUR	0,14
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	3 948,00	191 655,82	CHF	0,15
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	5 693,00	242 066,36	EUR	0,19
GB00B1XZS820	ANGLO AMERICAN PLC	PROPRE	22 095,00	456 929,62	GBP	0,37
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	6 428,00	297 134,30	EUR	0,24
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	30 119,00	342 874,70	EUR	0,28
FR0010313833	ARKEMA	PROPRE	5 579,00	505 568,98	EUR	0,41
GB00B132NW22	ASHMORE GROUP	PROPRE	123 695,00	488 479,68	GBP	0,39
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 872,00	589 118,40	EUR	0,47
SE0011166610	ATLAS COPCO AB	PROPRE	8 014,00	327 424,62	SEK	0,26
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	182 063,00	291 227,97	EUR	0,23
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	7 540,00	391 929,20	EUR	0,32
DE000BAY0017	BAYER AG	PROPRE	4 795,00	255 621,45	EUR	0,21
GB0031743007	BURBERRY GROUP	PROPRE	28 198,00	483 101,17	GBP	0,39
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	2 274,00	261 502,21	DKK	0,21
FR0000120172	CARREFOUR SA	PROPRE	25 385,00	346 886,03	EUR	0,28
CH0210483332	CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	PROPRE	10 548,00	604 085,58	CHF	0,49
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	4 759,00	262 791,98	EUR	0,21
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	9 615,00	374 023,50	EUR	0,30
GB0002374006	DIAGEO	PROPRE	17 855,00	521 644,34	GBP	0,42
CH0023405456	DUFREY AG REG	PROPRE	5 004,00	132 374,81	CHF	0,11

AFER MARCHES EMERGENTS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	9 124,00	104 196,08	EUR	0,08
FR0013215407	ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	PROPRE	66 434,00	758 676,28	EUR	0,61
SE0011166933	EPIROC AKTIEBOLAG	PROPRE	61 351,00	760 804,43	SEK	0,61
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	2 761,00	320 690,15	EUR	0,26
FR0000121147	FAURECIA	PROPRE	5 038,00	186 002,96	EUR	0,15
DE0006602006	GEA GROUP AG	PROPRE	21 037,00	631 320,37	EUR	0,51
ES0105223004	GESTAMP AUTOMOCION	PROPRE	41 739,00	103 178,81	EUR	0,08
JE00B4T3BW64	GLENCORE PLC	PROPRE	241 867,00	429 203,59	GBP	0,35
GB0004161021	HAYS PLC	PROPRE	226 346,00	281 981,13	GBP	0,23
DE0006047004	HEIDELBERGCEMENT AG	PROPRE	4 999,00	261 547,68	EUR	0,21
GB0005405286	HSBC HOLDINGS PLC	PROPRE	150 472,00	500 163,25	GBP	0,40
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	7 783,00	185 235,40	EUR	0,15
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	7 183,00	307 360,57	EUR	0,25
DE000KBX1006	KNORR BREMSE AG	PROPRE	3 021,00	304 033,44	EUR	0,24
CH0012214059	LAFARGEHOLCIM LTD	PROPRE	7 958,00	310 165,15	CHF	0,25
IT0003856405	LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	PROPRE	31 157,00	155 785,00	EUR	0,13
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	1 964,00	784 421,60	EUR	0,63
ES0176252718	MELIA HOTEL INTL	PROPRE	35 524,00	111 332,22	EUR	0,09
GB00BZ1G4322	MELROSE INDUSTRIES SHS	PROPRE	160 802,00	204 758,62	GBP	0,16
GB00BKFB1C65	M&G PLC	PROPRE	132 646,00	233 251,06	GBP	0,19
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	1 973,00	180 963,56	EUR	0,15
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	13 585,00	610 917,45	EUR	0,49
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	4 619,00	468 781,23	CHF	0,38
FI4000297767	NORDEA BANK ABP	PROPRE	28 711,00	186 870,10	SEK	0,15
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	6 836,00	507 044,84	CHF	0,41
DK0060336014	NOVOZYMES AS-B	PROPRE	14 255,00	765 825,40	DKK	0,62
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	32 637,00	289 947,11	EUR	0,23
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	2 795,00	380 539,25	EUR	0,31
GB0007099541	PRUDENTIAL PLC	PROPRE	45 774,00	559 653,45	GBP	0,45
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	7 704,00	212 476,32	EUR	0,17

AFER MARCHES EMERGENTS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010451203	REXEL	PROPRE	15 656,00	168 145,44	EUR	0,14
DE0007030009	RHEINMETALL AG	PROPRE	2 367,00	181 690,92	EUR	0,15
GB0007188757	RIO TINTO PLC	PROPRE	10 154,00	521 161,42	GBP	0,42
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	2 595,00	759 098,02	CHF	0,61
GB00B03MLX29	ROYAL DUTCH SHELL PLC-A	PROPRE	18 291,00	197 140,40	EUR	0,16
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	4 276,00	364 871,08	EUR	0,29
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	6 604,00	700 354,20	EUR	0,56
CH0002497458	SGS SA-NOM	PROPRE	298,00	682 936,84	CHF	0,55
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	5 902,00	636 707,76	EUR	0,51
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PROPRE	12 730,00	292 790,00	EUR	0,24
DE000SHL1006	SIEMENS HEALTHINEERS AG	PROPRE	4 942,00	189 278,60	EUR	0,15
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	13 426,00	423 993,08	EUR	0,34
GB0008220112	SMITH (DS) PLC	PROPRE	56 862,00	184 744,29	GBP	0,15
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	PROPRE	23 842,00	269 843,76	EUR	0,22
GB0004082847	STANDARD CHARTERED	PROPRE	70 798,00	277 946,84	GBP	0,22
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	10 050,00	263 913,00	EUR	0,21
GB0009887422	SYNTHOMER	PROPRE	70 491,00	245 888,89	GBP	0,20
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA	PROPRE	862 117,00	294 844,01	EUR	0,24
ES0178430E18	TELEFONICA SA	PROPRE	54 370,00	159 684,69	EUR	0,13
GB0008847096	TESCO PLC	PROPRE	120 386,00	282 035,44	GBP	0,23
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	4 188,00	268 702,08	EUR	0,22
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PROPRE	50 917,00	219 554,10	EUR	0,18
NO0005668905	TOMRA SYSTEMS ASA	PROPRE	31 497,00	1 154 296,73	NOK	0,93
FR0000120271	TOTAL SA	PROPRE	11 306,00	330 135,20	EUR	0,27
BE0974320526	UMICORE SA	PROPRE	5 723,00	203 452,65	EUR	0,16
FR0013176526	VALEO SA	PROPRE	4 362,00	114 502,50	EUR	0,09
GB00BH4HKS39	VODAFONE GROUP	PROPRE	322 590,00	365 178,78	GBP	0,29
SE0000115446	VOLVO AB-B SHS	PROPRE	21 620,00	356 479,45	SEK	0,29
Total Action				30 043 803,72		24,20

AFER MARCHES EMERGENTS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
O.P.C.V.M.						
LU1184721287	AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	PROPRE	7 654,712	7 594 766,42	EUR	6,12
LU1329693706	AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND	PROPRE	17 193,579	22 161 228,65	EUR	17,85
LU1097728361	FIDELITY FUNDS EMERGING MARKET SHS Y ACC EUR SICAV	PROPRE	492 943,00	7 532 169,04	EUR	6,07
IE00B2NPKV68	ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	PROPRE	191 505,00	17 934 443,25	EUR	14,45
IE00B4L5YC18	ISHARES MSCI EMERGING MARKETS ETF	PROPRE	136 253,00	4 140 728,67	EUR	3,34
IE00BKT1CS59	ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF	PROPRE	745 631,00	3 706 606,26	EUR	2,99
LU0862450276	JPMORGAN FUNDS SICAV EMERGING MARKETS DIVIDEND FUND SICAV	PROPRE	189 371,00	13 473 746,65	EUR	10,85
LU1382644083	T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV	PROPRE	1 024 473,00	16 422 302,19	EUR	13,23
Total O.P.C.V.M.				92 965 991,13		74,89
Warrant						
FR0013309614	CGG SA WARRANT ON CGG SA 21/02/2022	PROPRE	18 489,00	1 368,19	EUR	0,00
FR0013309622	CGG SA WARRANT 21/02/2023	PROPRE	60 086,00	1 394,00	EUR	0,00
Total Warrant				2 762,19		0,00
Total Valeurs mobilières				123 012 557,04		99,09
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	321 225,61	321 225,61	EUR	0,26
	APPEL MARGE USD G1	PROPRE	39 960,01	34 076,67	USD	0,03
Total APPELS DE MARGES				355 302,28		0,29
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE AUD BPP G1	PROPRE	0,01	0,01	AUD	0,00
	BANQUE CHF BPP G1	PROPRE	36 966,27	34 312,22	CHF	0,03
	BANQUE DKK BPP G1	PROPRE	888 394,96	119 348,57	DKK	0,10
	BANQUE EUR BPP G1	PROPRE	-305 613,40	-305 613,40	EUR	-0,25
	BANQUE GBP BPP G1	PROPRE	1 758,86	1 939,10	GBP	0,00
	BANQUE SEK BPP G1	PROPRE	344 208,88	32 796,63	SEK	0,03
	BANQUE USD BPP G1	PROPRE	-29 632,77	-25 269,92	USD	-0,02
Total BANQUE OU ATTENTE				-142 486,79		-0,11
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	1 208 003,40	1 208 003,40	EUR	0,97
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	128 790,00	109 828,17	USD	0,09
Total DEPOSIT DE GARANTIE				1 317 831,57		1,06

AFER MARCHES EMERGENTS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-73 944,22	-73 944,22	EUR	-0,06
	PRRETROFDGG1N-1	PROPRE	292,60	292,60	EUR	0,00
Total FRAIS DE GESTION				-73 651,62		-0,06
Total Liquidités				1 456 995,44		1,17
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
MES181220	MINI MSCI E 1220	ACHLIG	27,00	-34 076,66	USD	-0,03
SXO181220	STOXX EUROP 1220	ACHLIG	614,00	-321 225,61	EUR	-0,26
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-355 302,27		-0,29
Total Futures				-355 302,27		-0,29
Coupons						
Action						
GB0002374006	DIAGEO	ACHLIG	20 401,00	9 552,17	GBP	0,01
FR0000120271	TOTAL SA	ACHLIG	11 306,00	7 461,96	EUR	0,01
Total Action				17 014,13		0,01
Total Coupons				17 014,13		0,01
Change a terme						
	OVCT 210119 AUD/EUR	RECU	2 504 574,22	2 504 574,22	EUR	2,02
	OVCT 210119 AUD/EUR	VERSE	-4 080 000,00	-2 493 070,30	AUD	-2,01
Total Change a terme				11 503,92		0,01
Total AFER MARCHES EMERGENTS				124 142 768,26		100,00